



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Possibilité d'un congé spécifique pour rendez-vous de contrôle post-cancer

Question écrite n° 4955

Texte de la question

M. Patrick Hetzel attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre du travail, de la santé, de la solidarité et des familles, chargé de la santé et de l'accès aux soins, sur une difficulté rencontrée par les personnes ayant des rendez-vous de contrôle post-cancer. Pour les personnes habitant en zone rurale éloignée de l'hôpital dans lequel elles ont été suivies, il est souvent nécessaire d'y consacrer une journée. Juste après un traitement, ces patients peuvent avoir jusqu'à cinq rendez-vous médicaux de suivi par an, qui représentent autant de jours de congés pris sur leurs congés annuels. Aussi, il lui demande s'il ne peut pas être envisagé un congé spécifique répondant à cette demande précise afin de ne pas amputer les congés auxquels peuvent légitimement prétendre ces personnes.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Hetzel](#)

Circonscription : Bas-Rhin (7^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4955

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : [Santé et accès aux soins](#)

Ministère attributaire : [Santé et accès aux soins](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 mars 2025](#), page 1521